



Union Interparlementaire  
Pour la démocratie. Pour tous.

+41 22 919 41 11  
+41 22 919 41 60  
postbox@ipu.org

Chemin du Pommier 5  
Case postale 330  
1218 Le Grand-Saconnex  
Genève – Suisse  
www.ipu.org

## Déclaration de l'UIP

Audition parlementaire aux Nations  
Unies

8-9 février 2016

M. Saber Chowdhury  
Président de l'UIP

Monsieur le Président,  
Monsieur le Directeur,  
Excellences,  
Chers collègues,

Pour commencer, j'aimerais remercier nos partenaires des Nations Unies, et en particulier votre Bureau, Monsieur le Président, pour tout le soutien qui nous a été accordé. J'apprécie également beaucoup notre collaboration avec l'ONUDD.

Nous sommes ici réunis pour une discussion très intéressante et, je l'espère, productive.

On ne peut nier le fait que la drogue constitue un problème complexe. Je sais que les divergences politiques peuvent être profondes au sujet de la réponse adéquate qu'il convient d'apporter à ce problème, tant à l'échelon mondial que national.

L'UIP a adopté deux résolutions sur le problème de la drogue en 1998 et en 2010, et un important débat sur la question a eu lieu dans le cadre de la session d'automne de son Assemblée organisée à Genève en 2014.

Dans la résolution adoptée en 1998 déjà, il était évident que la communauté parlementaire contemplait la manière dont le monde traite ce problème. Un de ses points finaux *"recommande que les pays examinent dans quelle mesure leur législation, leurs mesures de répression, et leurs sanctions judiciaires permettent effectivement de réduire la demande intérieure de drogues"*.

Depuis lors, le débat sur l'efficacité de ce qu'on appelle communément la "guerre contre la drogue" a pris de l'ampleur dans de nombreux milieux. Il faut reconnaître que la manière dont ces problèmes sont perçus, de même que les faits sur le terrain ont fortement évolué ces dernières années.

Tandis que l'objectif officiel de la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies (UNGASS) de 2016 consiste à examiner les engagements officiels pris aux termes des conventions internationales sur les drogues, il y a un problème évident que nous ne pouvons pas ignorer.

Il est en réalité souvent difficile pour les responsables politiques de débattre de sujets que beaucoup, mais pas tous, n'ont pas vécus personnellement.

Laissez-moi donc faire appel à votre imagination : pensez un instant à la tasse de café que vous avez bue ce matin pour vous aider à résister aux effets du décalage horaire et à rester éveillé toute la journée.

La *caféine* est une substance psychoactive très courante. Elle aide à se concentrer et entre dans la composition de nombreux médicaments. Mais surtout, la caféine peut *créer une dépendance* : si, un matin, vous sautez votre café habituel, vous sentirez que quelque chose cloche.

Evidemment, la caféine n'est rien comparée à des drogues telles que la cocaïne, l'héroïne ou le cannabis, mais j'espère que cette comparaison un peu exagérée peut nous aider à établir un lien personnel avec ce que ressentent des millions de consommateurs de stupéfiants.

Cet exemple peut nous aider à aborder le débat de manière un peu moins catégorique et avec davantage de compassion à l'égard des consommateurs de drogues ou de toute personne souffrant d'un problème de dépendance.

Au fond, nous pouvons tous être concernés par la dépendance, que ce soit à la caféine, l'alcool, la nicotine ou la drogue. Ce problème ne concerne pas que les autres. Nous sommes certainement plusieurs à connaître une personne, que ce soit un membre de notre famille, un ami ou un collègue, qui est touchée par le problème de la drogue. Et il y a sans doute des problèmes parmi nos électeurs également, qui ont tous le droit d'être considérés comme des citoyens.

Il existe manifestement un large éventail de stupéfiants et tout autant de raisons pour lesquelles les gens les consomment, exactement comme pour les personnes qui boivent trop ou ne parviennent pas à arrêter de fumer.

A cet égard, je sais que certaines personnes se demandent pourquoi le cadre juridique est considérablement plus strict pour les drogues que pour d'autres substances telles que l'alcool et le tabac, dont les effets sur la santé sont également nuisibles. Alors que la plupart des drogues sont *interdites*, la consommation d'alcool et de cigarettes est seulement *réglementée*.

A l'échelle mondiale, près de 8 millions de personnes meurent chaque année d'une consommation excessive d'alcool et de tabac, alors qu'un nombre beaucoup moins élevé de personnes, moins de 300 000, succombent chaque année à la consommation de drogues.

Ainsi, comment expliquer notre réaction face à la drogue depuis des années ?

Quel est le *problème* avec la drogue ?

Quelle réponse devrions-nous y apporter à la lumière des dernières évolutions ?

Que pensent vraiment les gens de la consommation de drogue aujourd'hui ?

La première chose que nous devons savoir sur le problème mondial de la drogue est le fait qu'il n'y a pas seulement *un* type de drogue et pas seulement *un* problème. Il

est important de dissocier clairement des éléments distincts et de ne pas faire d'amalgame.

Le cannabis, par exemple, diffère totalement de la cocaïne tant du point de vue de la réaction physique qu'il provoque qu'au niveau de l'économie politique qui entoure sa production et sa distribution. Le problème de la drogue n'est généralement pas le même dans les pays producteurs et les pays de transit et de consommation. En outre, de nouvelles drogues chimiques, dangereuses, ont fait leur apparition.

Les statistiques montrent que le nombre de consommateurs de drogues reste stable malgré les efforts considérables déployés dans le cadre des mesures de répression. Les coûts occasionnés par le contrôle des stupéfiants sont devenus si élevés que certains se demandent s'il ne serait pas judicieux d'affecter ces ressources à d'autres problèmes. Les usages médicaux de la marijuana n'étaient pas aussi bien documentés il y a cinquante ans, lorsque les conventions relatives aux drogues ont été élaborées, qu'ils ne le sont aujourd'hui.

Sous la pression de leurs propres citoyens, plusieurs gouvernements tentent de proposer des solutions créatives dont certains craignent qu'elles ne dépassent les limites fixées par les conventions en la matière.

En outre, le fait que certains terroristes utilisent le marché lucratif de la drogue pour financer leurs activités représente un problème spécifique.

Ces dernières décennies ont connu un autre grand changement, à savoir une prise de conscience croissante des droits de l'homme et de l'impact social, économique et même environnemental de la réponse mondiale au problème des substances illicites.

Les Objectifs de développement durable (ODD), qui ont été adoptés ici-même il y a à peine six mois, mettent les *êtres humains* au centre du développement durable. Mais que prévoient les ODD concernant le problème de la drogue et la manière dont nous l'aborderons à l'avenir ?

Pour réellement appréhender la problématique, nous devons considérer les faits tels qu'ils se présentent. Nous devons tenir compte des courants politiques sous-jacents et autres intérêts en jeu, dont la plupart ne se préoccupent pas du bien-être général des êtres humains.

A l'approche de l'UNGASS, j'espère que cette réunion mettra clairement en exergue ce qui est faisable, ce qui doit changer et ce qui devrait rester tel quel au niveau politique.

En tant qu'organisation parlementaire qui vous représente, l'UIP se doit de stimuler ce débat. Nous sommes très heureux de pouvoir coopérer avec les Nations Unies dans cet effort.

Nous serons à votre écoute et veillerons à ce que vos voix soient entendues.

Je vous remercie.